

11A - ARMEES - Techniciens paramédicaux - Préparateurs en 2
11B - ARMEES - Techniciens paramédicaux - Techniciens de 5
11C - ARMEES - Techniciens paramédicaux - Diététiciens _____ 8

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 11A

Administration d'accueil : ministère des armées	Catégorie : B
Corps : technicien paramédicaux civils du ministère de la défense	Indice sommital du corps : IM 587
Grade ou classe : TPC – classe normale	Indice maximum de recrutement (grade) : IM 534

SPECIALITE RECHERCHEE :

Médicaux technique – préparateur en pharmacie hospitalière

Les recrutements sont uniquement effectués en **technicien paramédical civil – de classe normale**

Les techniciens paramédicaux civils seront recrutés au 1er grade du corps : spécialité « préparateur en pharmacie hospitalière »,

Critères de sélection / Compétences recherchées :

Ethique et déontologie médicale
Dispositifs médicaux
Stérilisation

Affectation : Les recrutements interviendront principalement en Ile- de France, à Brest, à Marseille et à Toulon.

- Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Brevet professionnel de préparateur en pharmacie et Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ou diplôme reconnu équivalent

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS

Les techniciens paramédicaux civils – **spécialité préparateur en pharmacie hospitalière** participent à la gestion, l'approvisionnement et la délivrance des médicaments et autres produits de santé incluant les dispositifs médicaux stériles, ainsi que la réalisation et le conditionnement des préparations magistrales et hospitalières, y compris les médicaments radio-pharmaceutiques et anticancéreux, sous la responsabilité et le contrôle du docteur en pharmacie.

Plus particulièrement, les missions et les activités des préparateurs en pharmacie hospitalière sont les suivants :

- **Assurer la préparation et l'approvisionnement et la détention des produits de santé**
 - Assurer l'approvisionnement et la détention des médicaments, dispositifs et gaz médicaux et autres articles (dont les matières premières) placés sous la responsabilité pharmaceutique.
 - Gérer les stocks, en particulier les dotations mises à la disposition des prescripteurs et du personnel soignant dans les unités de soins.
 - Préparer et dispenser l'ensemble des médicaments, préparations magistrales et hospitalières, dispositifs et gaz médicaux et autres articles en garantissant le niveau de qualité des opérations de reconstitution des cytostatiques et de préparation des médicaments radio-pharmaceutiques.
 - Participer à la promotion du bon usage des médicaments et garantir leurs traçabilités, notamment par la mise en œuvre de la dispensation nominative (sécurisation du circuit des médicaments).

- **Assurer le contrôle qualité**
 - Contrôler, le cas échéant, les opérations liées aux processus de stérilisation.
 - Participer à l'entretien et à la maintenance des appareils du domaine d'emploi et en assurer les contrôles qualité.

- **Assurer des activités d'encadrement, d'études et de synthèse**
 - Contribuer aux actions de prévention et de formation dans le domaine de la pharmacovigilance au niveau de l'établissement
 - Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des nouveaux arrivants et étudiants préparateurs en pharmacie.
 - Participer, au niveau du service, à l'élaboration, la rédaction et la mise en application des documents qualité (manuels qualité, procédures et modes opératoires) et dans l'établissement, aux démarches de certification.
 - Assurer une veille dans son domaine d'activité.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Préparateur en pharmacie hospitalière de classe normale	8eme	638	534	
Préparateur en pharmacie hospitalière de classe supérieure	8eme	707	587	

Les préparateurs en pharmacie hospitalières font carrière dans le grade de classe normale et de classe supérieure

Ils sont recrutés dans la classe normale.

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.intranet.defense.gouv.fr

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 11B

Administration d'accueil : ministère des armées	Catégorie : B
Corps : technicien paramédicaux civils du ministère de la défense	Indice sommital du corps : IM 587 Indice maximum de recrutement (grade) : IM 534
Grade ou classe : TPC – classe normale	

SPECIALITE RECHERCHEE :

Soins de rééducation - diététique

Les recrutements sont uniquement effectués en **technicien paramédical civil – classe normale**

Les techniciens paramédicaux civils seront recrutés au 1er grade du corps : spécialité « **technicien de laboratoire**»,

Critères de sélection / Compétences recherchées :

Anatomie/physiologie
Biologie
Ethique et déontologie médicale

Affectation : Les recrutements interviendront principalement en Ile- de France, à Brest, à Marseille et à Toulon.

- Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Diplôme d'Etat de technicien d'analyse biomédicale (DETAB) – BTS de biochimie, d'analyses biologiques et de technologie – DUT de biologie, spécialité génie bionlogique, options analyses biologiques et biochimiques et environnement – diplôme reconnu équivalent

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS

Les techniciens paramédicaux civils – **spécialité technicien de laboratoire** assurent la réalisation et la validation technique des examens biologiques qui concourent au diagnostic, au traitement, au dépistage ou à la prévention des maladies humaines ou qui font apparaître toute autre modification de l'état physiologique, sous la responsabilité du médecin biologiste.

Plus particulièrement, les missions et les activités des techniciens de la boratoire sont les suivants :

➤ **Réaliser et traiter des prélèvements biologiques**

- Assurer la réception, le contrôle de conformité et l'enregistrement des demandes et des prélèvements
- Identifier les analyses à réaliser en urgence, les prélèvements à envoyer en laboratoires extérieurs fin d'en effectuer un suivi spécifique
- Réaliser les actes techniques liés aux échantillons et prélèvements dans les différents domaines du laboratoire
- Délivrer des Produits Sanguins Labiles (PSL) dans le respect des protocoles et procédures de l'hémovigilance
- Contrôler la qualité et valider techniquement les résultats et en assurer la traçabilité
- Participer, le cas échéant, aux prélèvements sanguins au niveau du laboratoire.

➤ **Gérer le matériel et les dispositifs du laboratoire**

- Gérer, contrôler et tracer les produits et matériels nécessaires à la réalisation des actes spécifiques (étalonnage, stocks de réactifs, etc...)
- Participer à l'entretien et à la maintenance des appareils du domaine d'emploi et en assurer les contrôles qualité

➤ **Assurer des activités d'encadrement, d'études et de synthèse**

- Contribuer aux actions de prévention et de formation dans le domaine de l'hémovigilance au niveau de l'établissement
- Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des nouveaux arrivants et étudiants paramédicaux en biologie clinique
- Participer à la rédaction de recommandations et/ou de protocoles dans son domaine d'activité
- Réaliser des études et de travaux de recherche dans son domaine d'activité
- Participer aux démarches qualité et de certification au niveau de l'établissement
- Assurer une veille dans son domaine d'activité.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Technicien de laboratoire de classe normale	8ème	638	534	
Technicien de laboratoire de classe supérieure	8ème	707	587	

Les techniciens de laboratoire font carrière dans la classe normale et la classe supérieure

Ils sont recrutés dans la classe normale.

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.intranet.defense.gouv.fr

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 11C

Administration d'accueil : ministère des armées	Catégorie : B
Corps : technicien paramédicaux civils du ministère de la défense	Indice sommital du corps : IM 587
Grade ou classe : TPC – classe normale	Indice maximum de recrutement (grade) : IM 534

SPECIALITE RECHERCHEE :

Rééducation - diététique

Les recrutements sont uniquement effectués en **technicien paramédical civil – 1^{ER} grade**

Les techniciens paramédicaux civils seront recrutés au 1er grade du corps : spécialité « diététique »,

Critères de sélection / Compétences recherchées :

Ethique et déontologie médicale
Nutrition
Rééducation

Affectation : Les recrutements interviendront principalement en Ile- de France, à Brest, à Marseille et à Toulon.

- Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Brevet Technicien Supérieur (BTS) ou Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) de génie en biologie option « diététique » ou DUT biologie appliquée option « diététique » ou diplôme reconnu équivalent

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS

Les techniciens paramédicaux civils – **spécialité diététique** dispensent des conseils nutritionnels, à partir d'un bilan diététique personnalisé, en tenant compte de la prescription médicale. Eduquer ou réduire des personnes atteintes de troubles du métabolisme ou de l'alimentation. Définir, contrôler et valuer la qualité de l'alimentation servie en collectivité.

Plus particulièrement, les missions et les activités des diététiciens sont les suivants :

- **Prendre en charge et assurer la rééducation nutritionnelle de la personne soignée**
 - Identifier et recenser les besoins et attentes de la personne soignée afin d'élaborer et conduire un programme nutritionnel adapté, sur prescription médicale dans le cadre d'une hospitalisation et en consultation externe, incluant l'environnement familial.
 - Assurer l'information, les activités de conseil et d'éducation thérapeutique auprès de la personne soignée dans le domaine nutritionnel.
 - Assurer la traçabilité des actes diététiques dans le dossier de soins.
 - Participer à l'élaboration du projet et du plan de traitement de la personne soignée.

- **Coordonner les actions et les informations relatives à la nutrition entre les services, les personnes soignées et l'équipe de restauration**
 - Elaborer les menus (standards et spécifiques) en collaboration avec les professionnels du service de restauration et s'assurer de leur acceptabilités par les personnes soignées.
 - Garantir selon les normes d'hygiène en restauration collective, la qualité et la bonne exécution de la prescription diététique et de l'ensemble de la prestation d'alimentation.
 - Participer à la sélection des produits diététiques et à la gestion des stocks dans son domaine.
 -

- **Assurer les activités d'encadrement, d'études et de synthèse**
 - Evaluer, dans le cadre du comité de liaison alimentation et nutrition (CLAN) les orientations nutritionnelles, les actions de prévention et de formation.
 - Assurer l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement pédagogique des nouveaux arrivants.
 - Participer au niveau de l'établissement, aux démarches qualité et de certification.
 - Assurer une veille dans son domaine d'activité.
 - Réaliser des études et des travaux de recherche dans son domaine d'activité.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Diététicien de classe normale	8eme	638	534	
Diététicien de classe supérieure	8eme	707	587	

Les diététiciens font carrière dans le grade de classe normale puis de classe supérieure

Ils sont recrutés dans la classe normale.

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.intranet.defense.gouv.fr